

DEGREASER 2000
2201799


Xi : Irritant

Producteur

Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België
Tel : +32 69 22 21 21
Fax : +32 69 21 02 83
Web site : <http://www.pollet.eu>
En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245

Distributeur responsable

Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België
Tel : +32 69 22 21 21
Fax : +32 69 21 02 83
Web site : <http://www.pollet.eu>
En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification du produit : Liquide.
Usage : Détergent industriel et institutionnel
Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société : Voir distributeur.
Nom et fonction de la personne responsable : adress email : msds@pollet.eu
tél 0032 69 553 893 or 883
Laboratory of Pollet S.A.

SECTION 2 Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : R36 : Irritant pour les yeux.
NFPA Classes de danger (USA) : Santé : 1 - PRUDENCE : peut être irritant.
Inflammabilité : 0 - Non combustible.
Réactivité : 0 - Stable : non-réactif lorsque mélangé avec l'eau.
Notification spéciale : - - - -
Mode d'exposition dominant : Contact avec les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
- **Contact avec la peau** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
- **Ingestion** : Douleurs abdominales, nausées.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro index | REACH | Classification |
|---|------------|-------------|-----------|--------------|-------|---|
| quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride | > 1 <= 5 % | 863679-20-3 | ----- | ----- | ---- | Xn; R22 Xi; R38-41 ----- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Skin Irrit. 2;H315 |
| C9-11 Alcohol ethoxylate | > 1 <= 5 % | 68439-46-3 | ----- | ----- | ---- | Xi; R41 ----- Eye Dam. 1;H318 |
| Phosphate trisodique dodecahydrate | > 1 <= 5 % | 10101-89-0 | 231-509-8 | ----- | ---- | Xi; R36/37/38 ----- Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315 STOT SE3; H335 |

Composition des détergents : < 5% : - Agents de surface cationiques - Agents de surface non ioniques
5% - 15% : - Phosphates
Parfums

Pollet S.A.

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België
Tel : +32 69 22 21 21
Fax : +32 69 21 02 83
Web site : <http://www.pollet.eu>

En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245

DEGREASER 2000

2201799

SECTION 4. Premiers secours

- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
 - **Ingestion** : Faire boire de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler un médecin.
- Premiers secours**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Dioxyde de carbone. Poudre. Brouillard d'eau.
 - **Agents d'extinction non appropriés** : Le recours à un fort courant d'eau peut contribuer à étendre le feu.
- Classe d'inflammabilité** : Non combustible.
- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Les épandages peuvent être glissants.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.
Diluer les résidus et rincer.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Manipulez en respectant les bonnes pratiques d'hygiène et les procédures de sécurité.
- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Entreposer à température ambiante.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle**
- **Protection des mains** : port de gants recommandé
Gants en PVC.
caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile (EN374)
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

DEGREASER 2000

2201799

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Aspect : Liquide.
Couleur : Bleu(e).

9.1.b. Odeur

Odeur : Fleuri.

9.1.d. pH

pH (produit concentré) : 12,5 +/- 0,5
pH dans l'eau distillée : 1% : 9,5 +/- 0,5

9.1.m. Densité relative

Masse volumique [kg/m³] : 1078 +/- 5

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

9.2. Autres informations

Autres données : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter : Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

Sur les ingrédients : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Le produit à concentration d'emploi peut être rejeté à l'égout.

DEGREASER 2000

2201799

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Etiquetage CE

France : Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail

Autres : Aucun(e).

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE : Xi; R36

Symbole(s) : Xi : Irritant

Phrase(s) R : R36 : Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

phrase R relatives au matières premières de la rubrique 3 : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Date d'impression : 4 / 7 / 2014

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

Les informations contenues dans cette fiche ont été mesurées ou calculées/reprises à partir de données externes qui nous proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi, sans pour autant pouvoir garantir l'exhaustivité ou l'absence d'erreurs en provenance de ces sources externes.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document